

Pour tout litige de la consommation qui n'a pas trouvé de solution directement auprès du professionnel, le consommateur peut saisir le médiateur de la consommation :

- en flashant le QR-Code avec son smartphone
- sur notre site www.mediateur-consommation-smp.fr
- par courrier : Société de la Médiation Professionnelle Médiateur de la consommation, Alteritae, 5 rue Salvaing 12000 Rodez

https://mediateur-consommation-smp.fr

